

## Une cité alpine

# BOURG-SAINT-PIERRE

*Depuis de longues années M. Louis Moret-Rausis, membre du Comité de notre Société, ancien chef du Bureau du télégraphe à Sion et ancien député au Grand-Conseil, prépare une monographie de sa Commune d'origine, Bourg-Saint-Pierre. Il en retracera brièvement les principales étapes historiques, puis traitera de la Commune et de la Paroisse, de l'économie alpestre, des problèmes hydrauliques et industriels, des voies de communication et de l'hôtellerie, du tourisme et de l'alpinisme, de la santé publique, de l'enseignement, des coutumes et traditions. Les familles bourgeoises de la localité feront aussi chacune l'objet d'un article particulier.*

*Les membres de la Société d'Histoire, les habitants de Bourg-Saint-Pierre et de l'Entremont, tous ceux qui s'intéressent au grand passage alpin du Saint-Bernard, bref, tous les amis de l'histoire, éprouveront une vive joie à lire l'ouvrage de M. Moret-Rausis qui leur révélera sans doute de nombreux détails ignorés ou peu connus.*

*Les pages qui vont suivre sont tirées de cet ouvrage dont la sortie de presse est annoncée pour décembre prochain et que nous nous faisons un plaisir de recommander dès maintenant à nos lecteurs.*

La Rédaction.

# L'ENSEIGNEMENT

## Rayons littéraires et artistiques

### AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE ET AU DÉBUT DU XIX<sup>e</sup>

Avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Ecole était chose d'Eglise<sup>1</sup>. Il y avait dans beaucoup de localités des écoles dites presbytérales, où l'enseignement était donné par des membres du clergé. On n'exigeait des curés et des vicaires chargés de cet enseignement pas autre chose, le plus souvent, que l'enseignement du *Pater*, du *Credo* et du Décalogue, des éléments de catéchisme, l'alphabet et le calcul, avec, parfois, un peu de chant. Quand, par exception, l'enseignement était donné par des laïcs, il n'était pas plus complet, car ceux-ci ne possédaient généralement pas d'instruction ou de formation bien poussées. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, le clergé paraît avoir voué plus d'attention et plus de soin à l'Ecole Primaire, en la recommandant au peuple qui n'en voyait que rarement la nécessité ou l'utilité.

Les rares fonds existants furent améliorés et, en Bas-Valais, des instituteurs laïcs commencèrent à enseigner dans de petits villages. En 1764 fut fondée à Bagnes la Grande-Ecole qui existe

---

<sup>1</sup> Bien des éléments de ce chapitre sont tirés de l'ouvrage de Louis Bourcard : *L'Ecole primaire valaisanne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et son histoire de 1798 à 1830*, Saint-Maurice, 1938, ainsi que des archives de l'Evêché de Sion et de celles de la Commune de Bourg-Saint-Pierre.

encore aujourd'hui sous le nom de Collège<sup>2</sup>. Un autre Collège — mais, celui-là, éphémère — fut également fondé à Monthey pour l'enseignement du latin, malgré une décision de la Diète de Noël 1718 qui interdisait d'ériger, en dessous de la Morge de Conthey; aucun collège pouvant porter préjudice à celui de Saint-Maurice... Il est bien entendu que cette interdiction ne touchait pas les écoles qui apprenaient simplement à lire et à écrire ou qui dispensaient l'enseignement de la doctrine chrétienne<sup>3</sup>.

Nous arrivons ainsi au début du XIX<sup>e</sup> siècle. A peu d'exceptions près, il ne fallait pas compter sur les Communes pour salarier les régents ; quant à l'Etat, personne n'y songeait. Pour ouvrir une école, il fallait donc, en premier lieu, rassembler des fonds dont les revenus serviraient à payer le maître ou la maîtresse. Ce n'était pas facile : le Valais était pauvre, les Communes sans superflu, les familles peu à l'aise. On comptait donc sur la générosité de quelques particuliers plus fortunés, sur l'appui des pères de famille et sur des fonds lentement constitués durant plusieurs décennies. Et le salaire du régent était des plus modestes...

Pour porter un jugement équitable sur l'instruction du peuple valaisan à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>, il faut se reporter en arrière et ne pas perdre de vue les besoins variables des temps et des lieux. L'instruction était de valeur fort inégale selon les conditions locales. Laisse généralement à l'initiative de citoyens plus généreux ou plus éclairés, avec un personnel et des moyens de fortune, l'enseignement était réduit aux notions élémentaires, et les illettrés étaient encore nombreux dans le pays. A l'honneur de Bourg-Saint-Pierre, relevons tout de suite que son école était reconnue comme l'une des meilleures du Valais.

Si nous jetons un regard autour de nous, nous devons constater que le tiers environ des habitants dans les localités de quel-

---

<sup>2</sup> Sur la Grande-Ecole de Bagnes, cf. Maurice Charvoz : *Notes et documents sur l'histoire du Collège de Bagnes*, dans *Annales valaisannes*, 1947, pp. 169-258.

<sup>3</sup> C'est seulement à partir de 1798 que l'Abbaye de Saint-Maurice prit en charge le Collège de ce lieu ; auparavant, ce Collège appartenait à la Ville, aidée par l'Abbaye. Cf. Pierre Bourban : *L'Enseignement à Saint-Maurice du V<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Fribourg, 1896 (dans *Mélanges d'histoire et d'archéologie* publiés par la Société Helvétique de Saint-Maurice, t. I, Fribourg, 1897, mémoire XII), pp. 34-36. Sur les craintes qu'éprouvait la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice au sujet de son Collège menacé de concurrence par la Grande-Ecole de Bagnes, cf. Charvoz, *o. c.*, pp. 174, 176, 223, 230. Les ordonnances de la Diète ne concernaient pas seulement le Collège de Saint-Maurice, mais aussi ceux de Sion et de Brigue : en effet, écrit l'Abbé de Saint-Maurice Jean Georges Schiner, en 1766, « pour conserver et ne rien déroger aux trois Collèges réglés », les dites ordonnances « défendent d'ériger d'autres écoles dans les villages que pour apprendre aux enfants le catéchisme et à lire » (Charvoz, *o. c.*, p. 176).

que importance ne savaient pas écrire ; dans bien des hameaux de la montagne, cette proportion s'élevait souvent à 70 ou 80 % de la population ; quant aux femmes, beaucoup ne savaient pas même lire. Si les élèves de l'époque 1790-1830 n'apprenaient pas grand chose, cela était dû sans doute au manque de formation professionnelle des régents et surtout au temps trop restreint que l'on consacrait à l'école ; cela provenait aussi de la méthode même de l'enseignement et de la pauvreté pédagogique des livres mis entre les mains des enfants. Aucune uniformité d'une école à l'autre. Chaque enfant apportait ce qu'il trouvait chez lui : imprimés ou manuscrits, vieux grimoires grasseyés et déchirés, passant de pères en fils ! En général, l'enfant n'avait en mains que l'alphabet et l'*Exercice du chrétien*, avec, en plus, par-ci par-là, une grammaire et un livre de calcul. Dans quelques familles, on lisait l'*Ami de l'Enfance*, le *Messager boiteux de Berne et Vevey* ou quelque autre calendrier ; plus tard, le *Livre du Village*, publié par Charles-Louis de Bons pour les années 1842-43. Sous des titres variés et des formes diverses, plusieurs almanachs ont vu jour en Valais ou pour le Valais dès 1719, mais leur durée fut généralement éphémère : l'*Almanach du Valais* qui existe aujourd'hui date de 1901 seulement, mais il a franchi le demi-siècle et c'est un succès dont il convient de le féliciter. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup>, « à côté de son usage pratique, l'almanach — quel qu'il soit —, avec les livres de piété, sert à l'éducation des enfants par son utilisation comme syllabaire et livre de lecture dans la famille. Il est le lien commun, par son agrément, pour les grands et les petits et le fidèle compagnon de la famille »<sup>4</sup>.

Avant 1800, en Valais, les rapports entre gens que la nature séparait les uns des autres, étaient fort rares : les voyages presque inconnus, la correspondance jugée inutile. Les actes publics, rédigés en latin par les notaires ou les curés, ne préoccupaient pas beaucoup les montagnards ; la bonne foi et la loyauté remplaçaient avantageusement les signatures. Les occupations de la plupart enfin, comme la culture du sol et la garde des troupeaux, n'exigeaient que peu d'instruction.

Parfois, cependant, les choses allaient mieux. Ainsi, dans notre Bourg, vers 1800-1820, on enseignait déjà ce qui fait l'essentiel du programme d'une école primaire : le catéchisme, la lecture, l'écriture et les premiers éléments du calcul ainsi que le chant. On est presque tenté de penser que cet enseignement n'était pas de beaucoup inférieur à ce qu'il sera encore un siècle plus tard.

---

<sup>4</sup> Cf. Léon Imhoff : *Les Almanachs du Valais*, dans *Annales valaisannes*, 1939, pp. 491-496, en particulier p. 492, et *Propos d'Almanachs des temps jadis*, *ibid.*, 1953, pp. 366-378.

## FONDS ET BATIMENTS SCOLAIRES A BOURG-SAINT-PIERRE

Dans les archives de Bourg-Saint-Pierre on trouve trace en 1749 déjà d'un « Recteur des Ecoles », du nom de Michel Balay ; on y trouve aussi les comptes annuels, réduits à la seule mention des recettes et des dépenses et du solde en obligations, comptes signés du prier et du métral ou, plus tard, du président. Dans un « Livre des obligations dues au Fonds des Ecoles », dressé en 1751, figure une liste de bienfaiteurs de sept noms avec, en tête, celui de Révérend Jean-Georges Chaland, curé de Saillon, puis d'Ardon, mais originaire de notre Bourg. Ce premier donateur léguait à l'école de son village natal la somme de 640 francs ; à son décès, en 1780, il ajouta 50 écus bons <sup>5</sup>.

En 1799, le fonds des écoles de Bourg-Saint-Pierre se montait à 1600 francs. C'était une « école de consorts ». Le plus souvent, les familles qui entraient dans le consortage payaient une cotisation pour assurer l'entretien de l'école, et, comme tous les consortages, celui-ci avait son procureur pour le représenter, mais je n'ai pas pu savoir si les fonds étaient gérés par la Commune ou le procureur.

Des legs se succèdent au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Signalons spécialement ceux du gendarme Cyprien Dorsaz, décédé à Sion, qui, par testaments de 1837 et de 1857, attribua un montant de 8350 francs à l'École supérieure des garçons <sup>6</sup>. Notons aussi que, le 5 février 1882, les membres de la Confrérie de Saint-Pierre et des Rois décidèrent la dissolution de la dite Confrérie en appliquant ses fonds à l'École primaire de Bourg-Saint-Pierre ; le montant de cette donation s'élevait à 1841 francs.

Parfois, nos écoles bénéficiaient d'un apport extraordinaire et temporaire. Ainsi, le 12 juin 1851, Mgr Pierre-Joseph de Preux, évêque de Sion <sup>7</sup>, grâce aux pouvoirs spéciaux qu'il avait reçus du Saint-Siège le 19 mai précédent, autorisa le prélèvement pendant cinq ans de 80 francs chaque année sur les intérêts des fonds de la Chapelle de Lorette pour salarier les maîtres d'école.

Si notre fortune scolaire se montait à 1600 francs en 1799, un inventaire des capitaux de l'école montre qu'elle avait atteint en

---

<sup>5</sup> Jean-Georges Chaland, de Bourg-Saint-Pierre, Dr en théologie, fut curé de Saillon en 1750, puis curé-doyen d'Ardon de 1754 à sa mort en 1780. Il était un ami du P. Héliodore Bourgoz, fondateur de la Grande-Ecole de Bagnes, qu'il appuya de son influence. Cf. J.-E. Tamini et P. Délèze : *Nouvel essai de Vallesia christiana*, pp. 108, 223, 232, 429 ; *Armorial valaisan*, p. 54 ; Charvoz, *o. c.*, p. 222.

<sup>6</sup> On mentionne aussi un legs de la famille Balleys en 1865.

<sup>7</sup> Pierre-Joseph de Preux (1795-1875), Evêque de Sion de 1843 à sa mort.

1852 la somme de 2957 francs et, près d'un siècle plus tard, en 1946, la somme de 25.000 francs (créances et mobilier). On nous permettra d'ajouter ici que nous nous sommes fait un plaisir de donner, en 1952, 4000 francs au fonds des écoles de notre chère Commune.

En 1826, Bourg-Saint-Pierre pouvait se vanter de consacrer à son école « une chambre et un foyer » dans un bâtiment de bonne valeur, le bâtiment de l'Hôpital. Trente ans plus tard, en 1856, les écoles furent installées à la Maison de Commune construite alors au milieu du Bourg et qui pouvait abriter trois classes, ainsi que deux laiteries. Dix années s'écoulaient à nouveau et, en 1866-67, sous la présidence de Ferdinand Moret, une seconde Maison de Commune est élevée au sommet du Bourg ; ce nouvel édifice comprendra au sous-sol une cave, au rez-de-chaussée le four banal, au premier étage une grande salle de classe, avec chambre et cuisine pour « le Professeur »<sup>8</sup>, et au deuxième étage, la salle du Conseil communal et une autre grande salle pour les assemblées primaires. Ce bâtiment, qui avait deux entrées et qui bordait la route du Grand-Saint-Bernard, a été incendié en mars 1924.

Aujourd'hui, la seule école du Bourg subsiste dans la Maison de Commune au centre du village ; durant cette dernière décade, le bâtiment a reçu des améliorations intérieures et sa façade a été remise à neuf.

## LES RÉGENTS

On lit dans un rapport de 1826 : celui qui veut se faire régent s'adresse au procureur pour se faire nommer. Le procureur le propose au Conseil du Bourg, qui l'accepte s'il le juge capable, mais sous la réserve de l'agrément à demander au prier. L'approbation ou confirmation du régent par le curé est signalée dans presque toutes les Communes du Valais, et l'Evêque, dans ses visites pastorales, insiste auprès des curés en leur faisant une obligation de veiller sur ce choix. D'ailleurs, ce droit était reconnu par tous.

La plupart des régents étaient agriculteurs, nés dans le village même où ils « régentaient » ; du moins, était-ce ainsi le plus souvent. On réclamait des régents qu'ils sachent lire, écrire, calculer ; on demandait même, bien souvent, qu'ils possèdent à fond leur arithmétique et qu'ils connaissent le plain-chant.

---

<sup>8</sup> C'est le terme qu'on employait pour désigner le maître de l'Ecole supérieure dont nous parlerons plus loin.

Nous connaissons les noms de quelques-uns des *ludimagistri* qui enseignèrent chez nous à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et autour de 1800 :

<i>Jean-François Dorsaz</i>	1771-1774
<i>Jean-Jérôme Balay (Balleys)</i>	1775
<i>Barthélemy Farinet, Valdôtain</i>	1798
<i>Eugène-Ignace Moret</i>	1779
<i>Georges-Mathieu Dorsaz</i>	1806

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, après Georges-Mathieu Dorsaz, nous rencontrons comme maître d'école à Bourg-Saint-Pierre le chanoine *Jean-Joseph Baillifard*, qui deviendra prieur de la paroisse en 1809, après la mort du célèbre Jean-Jérôme Darbellay<sup>9</sup>. Celui-ci, malade et presque aveugle, avait obtenu l'aide d'un confrère, le chanoine Baillifard ; c'est ainsi que ce dernier, en plus du ministère, put enseigner la jeunesse jusqu'au décès du prieur Darbellay.

Les jeunes instituteurs se formaient auprès des anciens dont ils copiaient plus ou moins servilement les procédés. Quelques écoles étaient renommées pour la formation pédagogique qu'elles procuraient à leurs élèves. Voici ce que nous lisons dans un rapport de 1799 :

« Le tout petit village de Bourg-Saint-Pierre, blotti au pied du Grand-Saint-Bernard, possède une des meilleures écoles du canton, soit pour la quantité et la qualité de l'enseignement, soit pour la durée de la scolarité, soit enfin pour l'ardeur des régents à l'étude : à plus d'une reprise, l'Evêque dut menacer d'une amende ceux qui enseigneraient encore après l'Angelus du soir<sup>10</sup>. Et c'étaient d'excellents instituteurs se donnant tout entier à leurs fonctions. »

Une fois la période scolaire commencée, le régent ne s'occupe à rien d'autre qu'à son « office », lit-on dans le même rapport. Rien d'étonnant dès lors si Bourg-Saint-Pierre, vraie petite Ecole Normale, pouvait envoyer quelques-uns de ses jeunes gens, pendant la saison d'hiver, tenir la classe dans les villages des Communes du District et même plus loin : on en trouvait à Orsières, au Levron, à Collonges, à Dorénaz, ailleurs encore. Et on les estimait d'autant plus qu'ils étaient de bons connaisseurs en plainchant. La « campagne scolaire » terminée et le printemps revenu, nos régents de l'extérieur remontaient au vieux Bourg avec quelques économies.

<sup>9</sup> Cf. M. Ribordy : *La Paroisse de Bourg-Saint-Pierre et ses Prieurs*, dans *Annales valaisannes*, 1953, p. 338, et *Les Professeurs de Bourg-Saint-Pierre*, dans *Bulletin paroissial de Liddes et Bourg-Saint-Pierre*, décembre 1948 ; L. Quaglia : *La Maison du Grand-Saint-Bernard*, pp. 569-570.

<sup>10</sup> Voir archives de l'Evêché, 37/1.

Pour confirmer le rapport qu'on vient de citer, voici ce qu'écrivit sur le même sujet Louis Courthion dans son livre *Le Peuple du Valais*, paru en 1903 :

« On observe que les populations des localités extrêmes des hautes vallées montrent souvent un goût plus marqué de la culture de l'esprit que les populations de la plaine. Ainsi Bourg-Saint-Pierre, avec Bagnes, a fourni longtemps plus de la moitié du corps enseignant de la partie romande du Canton. De leur côté, les vallées hautes de Conches et Viège ont produit une pléiade de Valaisans distingués au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. »

Parmi les Bordillons qui tenaient école hors de chez nous, citons quelques noms : Dominique Dorsaz à Martigny-Combe (les Rappes), François Dorsaz à Fully, Maurice Genoud à Martigny-Ville, Joseph Genoud au Levron, Félix Dorsaz à Sous-la-Lex et Louis Moret à La Rosière, dans la Commune d'Orsières, Louis Dorsaz à Conthey... Ces régents se faisaient apprécier — nous l'avons dit — en particulier par leur connaissance du plain-chant, ce qui leur permettait de rendre service aux paroisses. Plusieurs s'acclimatèrent si bien dans les lieux où ils enseignaient qu'ils s'y établirent définitivement.

De 1850 à maintenant, soit donc pendant un siècle, on compte au moins vingt-quatre jeunes gens de notre Commune qui ont reçu leur brevet d'instituteurs ; douze jeunes filles de chez nous conquièrent également leur brevet d'institutrices.

Parlons un peu du salaire des régents. L'école de Bourg-Saint-Pierre tirait vers 1820 de son capital, se montant alors à 1520 francs, la belle somme... de 76 francs. Ces intérêts étant toujours insuffisants, on avait recours aux familles pour fournir un supplément, soit en argent soit en nature, en bois par exemple. Le régent du Bourg touchait, en 1799, de 80 à 85 francs pour l'année scolaire. Il tenait la classe pendant cinq mois, à raison de neuf à dix heures par jour, et il passait pour l'un des mieux rémunérés du Canton... A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le salaire mensuel moyen d'un régent était, en effet, de 8 à 10 francs ; trente ans plus tard, il est encore de 10 à 12 francs. Il est vrai que la valeur réelle de l'argent ou sa « puissance d'achat » était plus forte qu'aujourd'hui ; on achetait avec 10 francs vers 1830 ce qui, de nos jours, en demanderait 100 !...

---

<sup>11</sup> Courthion, o. c., p. 103.



## SCOLARITÉ

La durée annuelle de l'école variait selon la situation géographique des localités et la richesse des fonds scolaires. En 1800, la scolarité, dans les villages de la plaine et de la montagne, variait de 2 à 6 mois : ainsi 3 mois à Evolène, 4 à Savièse et Conthey, 5 à Orsières, Salvan ou Liddes, plus de 5 mois à Sembrancher et Bourg-Saint-Pierre.

Dans notre Bourg, on commençait l'école à la Toussaint ; à Liddes, à la Sainte-Catherine (25 novembre). Et ce n'était pas un passe-temps : le régent du Bourg écrivait en effet, en 1799 : « Je commence la classe à l'aube... jusqu'à onze heures, et depuis une heure jusqu'au soir... », soit une durée de neuf heures environ. Il en allait de même à Liddes, à Gagnes, à Saxon, à Martigny.

En 1810, le régent de Bourg-Saint-Pierre consacrait encore « deux heures après souper » à enseigner l'arithmétique et le plainchant aux garçons. C'était excessif, et le retour dans la nuit des écoliers à leurs foyers n'était pas sans danger. Aussi l'Evêque de Sion, Mgr François-Xavier de Preux<sup>12</sup>, jugea-t-il devoir intervenir lors de ses visites pastorales et porter l'ordonnance suivante : « Il est sévèrement interdit désormais de tenir la classe pendant la nuit..., c'est-à-dire après l'Angélus du soir, sous peine d'amende à infliger au régent par le Révérend Prieur qui aura soin chaque fois de la proportionner à la gravité du délit »<sup>13</sup>.

Autour de 1830, les enfants du Bourg fréquentaient l'école depuis l'âge de 5 ou 6 ans jusqu'à 14 ans. L'école était mixte. A Liddes, Orsières et Sembrancher, fillettes et garçons avaient des classes séparées avec un régent et une institutrice.

La surveillance de la conduite de l'institutrice et de sa manière d'enseigner entraînait dans les devoirs des curés.

## LÉGISLATION SCOLAIRE

Un décret du 15 décembre 1828, accepté par la Diète, et les Conseils des Dizains, constitue la première loi valaisanne sur l'école primaire ; malheureusement, il resta lettre morte. Après les changements politiques survenus en 1839, le Gouvernement rédigea une nouvelle loi scolaire, dite loi Barman, du 24 novembre 1840, mais celle-ci fut rejetée au référendum populaire (7 février

---

<sup>12</sup> Joseph-François-Xavier de Preux (1740-1817), Evêque de Sion de 1807 à sa mort.

<sup>13</sup> Archives de l'Evêché, 3/194.

1841) que le nouveau régime avait accordé au peuple en matière législative. Ce n'est qu'en 1843 que le pays agréa une nouvelle loi scolaire, calquée sur le décret de 1828. Mais elle n'eut guère le temps d'être appliquée.

Après la guerre du Sonderbund accéda au pouvoir un Gouvernement radical, qui reprit et fit voter la loi préparée en 1840. Elle porta désormais le titre de « Loi du 31 mai 1849 sur l'Instruction Publique ». Se fondant sur l'article 8 de la Constitution de 1848 qui déclare l'instruction publique obligatoire, la nouvelle loi cantonale décrète qu'il y aura dans chaque Commune au moins une école. S'il y a plus de 60 élèves, l'Etat pourra établir deux écoles — une pour chaque sexe. Un règlement d'application du 5 septembre 1849 fixa diverses autres dispositions concernant les écoles primaires.

Une nouvelle loi scolaire (loi Bioley) fut votée par le Grand-Conseil le 5 juin 1874 ; elle établissait que le curé des paroisses fait partie de droit de la Commission scolaire locale. Une cinquième loi scolaire, œuvre du conseiller d'Etat Joseph Burgener, fut votée le 1<sup>er</sup> juin 1907. Depuis lors, la législation scolaire a été plusieurs fois encore modifiée en Valais, mais ce serait sortir du cadre de cette monographie que de nous étendre davantage sur une législation qui concerne tout le Canton et pas seulement Bourg-Saint-Pierre.

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE À BOURG-SAINT-PIERRE

Depuis 1830, l'instruction s'est améliorée constamment chez nous. La loi scolaire de 1849 faisait obligation à tous les enfants de fréquenter l'école primaire dès l'âge de six ans. Il y eut bientôt à Bourg-Saint-Pierre deux classes ou écoles, puis trois, dont une de filles. Les régents étaient encore payés 100 francs pour les 6 mois que durait la scolarité. En 1875, lors de l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi scolaire, leur traitement fut porté à 50 francs par mois.

C'est vers les années 1890-1895 que le nombre des élèves fut le plus élevé : environ 120.

En 1905 commence le déclin <sup>14</sup>, avec la fermeture de l'école supérieure dont nous parlerons plus loin ; vint ensuite la fermeture

---

<sup>14</sup> Auparavant, rappelons brièvement ici un épisode qui mit la Commune en effervescence, en 1902. Il était question de faire appel à des Sœurs pour tenir l'école infantine et celle des filles. Comme ce projet rencontrait une forte opposition locale, les autorités communales craignirent que des troubles n'éclatent et firent venir la gendarmerie pour parer à toute éventualité. Finalement, les Sœurs ne vinrent pas...

de l'école enfantine (1918), puis celle de l'école des filles (13 élèves) qui fut réunie à la classe des garçons (1923). Il n'y eut plus, dès lors, qu'une seule école (mixte) jusqu'en 1940, date où se rouvrit une école enfantine (mixte), fermée à nouveau en 1951.

En 1945 le nombre des élèves des deux écoles enfantine et primaire (toutes deux mixtes) était d'environ 40 élèves. Ce nombre n'était plus que de 30 en 1950. Après la fermeture de l'école enfantine, en 1951, il n'existe plus qu'une seule classe primaire au Bourg, avec une vingtaine d'élèves. On peut mesurer par la comparaison suivante la régression de nos écoles depuis soixante ans :

en 1895, Bourg-Saint-Pierre avait les 4 classes suivantes :

une classe enfantine (mixte)  
une classe primaire de garçons  
une classe primaire de filles  
une classe secondaire

en 1955, il n'existe plus qu'une seule classe mixte de 20 élèves environ ; il n'y en a plus que 16 aujourd'hui (1956).

Voici les noms des régents qui se sont succédé chez nous depuis 1870 :

<i>Calixte Dorsaz</i>	<i>Romain Gaudin, d'Ayent</i>
<i>Pierre Balleys</i>	<i>Candide Max</i>
<i>Joseph Joris</i>	<i>Charles Dorsaz</i>
<i>Adolphe Genoud</i>	<i>Joseph Besse, de Bagnes</i>
<i>Pierre Métroz, de Liddes</i>	<i>Etienne Sixt, de Sembrancher</i>
<i>Alexis Aubert, de Martigny</i>	<i>Léonce Gaillard, de Bagnes</i>
<i>Etienne-François Genoud</i>	<i>Joseph Max, père, 1906-1913</i>
<i>Adrien Genoud</i>	<i>Jules Genoud, depuis 1913</i>
<i>Henri Genoud</i>	

Les dernières institutrices (depuis 1875) :

<i>Virginie Genoud</i>	<i>Séraphine Max-Bruchez</i>
<i>Adèle Gaillard</i>	<i>Augustine Balleys</i>
<i>Augustine Frossard</i>	et dès 1923 :
<i>Marie Balleys</i>	<i>Bernadette Balleys-Genoud, pour l'en-</i>
<i>Valentine Genoud</i>	<i>seignement ménager.</i>

Un pauvre petit village de montagne n'est pas une scène qui appelle la gloire. La vie d'un régent y est sans doute difficile, dure peut-être, comme celle des habitants ; mais, comme la vie du

prêtre ou celle du médecin, elle doit être un don, une vocation, et c'est ce qui fait sa grandeur.

« Si, dans la vie internationale, a-t-on écrit récemment<sup>15</sup>, les rencontres à l'échelon le plus élevé restent les plus marquantes — sans être toujours les plus fructueuses —, dans l'enseignement, l'instruction à l'échelon le moins élevé garde toujours son importance primordiale. Non seulement elle conditionne toutes les études futures, dans quelque sens qu'elles soient orientées, jusqu'au terme plus ou moins poussé où elles seront poursuivies, mais aussi et surtout, elles arment plus ou moins bien toute la population pour le combat de la vie. C'est sur notre écriture, sur notre orthographe, sur nos connaissances élémentaires, apprises à l'école primaire, que nous sommes tous jugés tout d'abord, quels que soient les compléments qu'une instruction plus développée nous a ensuite apportés. »

## L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE BOURG-SAINT-PIERRE

Pendant quelque quarante années, Bourg-Saint-Pierre eut la fierté de posséder une Ecole secondaire : on l'appelait même « Ecole supérieure » pour bien la distinguer des divers degrés de l'école primaire... Et le maître chargé de cette « école supérieure » portait le titre de « Monsieur le Professeur ».

C'est en 1851 que fut fondé le Bénéfice du professeur. En 1857, la famille Balleys affecta à cette fondation un montant de 2838 francs provenant d'un capital de fondation dû aux chanoines de cette famille. Vint s'y ajouter le don de 8350 francs stipulé en faveur de l'École supérieure par le gendarme Cyprien Dorsaz, un humble enfant de notre Bourg mort à Sion, qui témoignait ainsi magnifiquement de son attachement à son village natal. Plus tard, quand sera construite une nouvelle Maison de Commune au haut du village, une grande salle y sera réservée pour notre école, avec un modeste appartement pour le professeur, comprenant une chambre et une cuisine.

La Commune et la Prévôté du Saint-Bernard s'entendirent en 1857 pour ouvrir cet établissement qui devait donner un enseignement plus avancé, surtout en arithmétique, et qui aurait une scolarité plus longue<sup>16</sup>. La Prévôté se chargea, en principe, de four-

---

<sup>15</sup> *Mémoires de mon sac d'école*, par J. P., dans la *Liberté*, Fribourg, 12 janvier 1956.

<sup>16</sup> La scolarité à l'École supérieure était de huit mois. Outre l'arithmétique, le professeur y enseignait le latin, le français et le chant. Il avait, en outre, l'obligation de célébrer une messe tous les dimanches et jours de fêtes. Lorsque, en 1857, le Chapitre du Saint-Bernard consentit à fournir un professeur, le traitement de celui-ci fut fixé à 70 francs par trimestre, avec logement et bois de chauffage en plus. Les régents qui se succédèrent de 1875 à 1880 reçurent des salaires qui oscillaient entre 50 et 57 francs par mois. Les derniers professeurs touchaient un traitement annuel de 1000 francs.

nir le « professeur ». Ce fut d'abord le chanoine Joseph-Nicolas Hubert<sup>17</sup>, excellent pédagogue ; plusieurs de ses élèves devinrent de bons arithméticiens pratiques et acquirent les premières notions de géométrie pour arpentage et cubage. Il eut pour successeur Révérend François-Marie Bruchon<sup>18</sup>, qui avait été le premier ascensionniste à parvenir au sommet de la Cime de l'Est des Dents du Midi, le 16 août 1842.

Mais en automne 1862, l'Ecole supérieure se trouve sans élève et est provisoirement fermée. En effet, dans sa séance du 5 octobre, le Conseil remercie le Prévôt du Grand-Saint-Bernard qui s'était montré disposé à envoyer un nouveau professeur à l'Ecole supérieure, mais il renonce à maintenir cette Ecole « attendu que personne ne la fréquente »... Le 2 novembre, le Conseil décide cependant de soumettre la question du maintien ou de la suppression à un vote populaire : celui-ci confirme la suppression.

Treize ans s'écoulent ainsi ; mais en automne 1875 la question se pose de rouvrir cette Ecole supérieure dont le souvenir n'avait pas encore disparu. Le régent Etienne-François Genoud est nommé le 5 octobre pour enseigner à l'Ecole supérieure avec un salaire de 400 francs pour sept mois durant l'exercice 1875-1876 ; il reste en charge l'année suivante. Mais il est remplacé en 1877 par le régent Pierre Balleys, avec 55 francs d'appointements par mois, puis en 1879 par Adolphe Genoud, dont le traitement est fixé à 50 francs mensuellement.

Ces fréquentes mutations n'étaient pas de nature à consolider l'établissement. Aussi eut-on à nouveau recours à la Prévôté du Saint-Bernard qui désigna pour ce poste, en automne 1880, le

---

<sup>17</sup> Joseph-Nicolas Hubert (1809-1864), de Somlaproz (Orsières), chanoine du Saint-Bernard, prêtre 1833, infirmier puis économiste à l'Hospice du Simplon 1836-56, secrétaire du Chapitre 1850-62, professeur à Bourg-Saint-Pierre 1857-59, recteur de la famille de Courten à Sierre 1859-64 ; il traduisit en français une petite brochure sur les immunités ecclésiastiques, qu'il fit imprimer (M. Ribordy : *Les Professeurs de Bourg-Saint-Pierre*, dans le *Bulletin paroissial*, décembre 1948). A la vérité, le chanoine Hubert ne fut nommé recteur de la fondation de Courten qu'en 1863 (Eugène de Courten : *Famille de Courten, les Fondations religieuses, le Bénéfice de l'Autel de Saint-Joseph à Sierre*, Sion, 1942, pp. 49 et 62).

<sup>18</sup> François-Marie Bruchon (1808-1867), de Saint-Maurice, chanoine de Saint-Maurice, prêtre 1837, était vicaire à Salvan lorsqu'il fit avec Nicolas Delex, de Mex, la première ascension de la Cime de l'Est, le 16 août 1842 (une croix a été bénite sur ce sommet le 30 août 1942 pour commémorer le centenaire de cette première ascension ; cf. le récit de l'ascension par le chanoine Bruchon dans la *Gazette du Simplon*, 1842, n° 19 ; C. Zarn, dans *Echos de Saint-Maurice*, 1942, pp. 261-265 ; R. Coquoz, *ibid.*, pp. 302-307 ; J.-B. Bertrand, dans *Conté-déré*, Martigny, 1942, nos 93 et 94). Après l'échec de la Mission entreprise par l'Abbaye à Medjez-Amar en Algérie, le chanoine Bruchon, qui y avait pris part, quitta l'Abbaye et entra dans le clergé du diocèse de Sion (cf. L. Dupont Lachenal, dans *Annales valaisannes*, 1943-44, pp. 170-171, n. 5).

chanoine Marquis<sup>19</sup>. En 1881, l'Autorité communale prit la décision de demander aux élèves étrangers à la Commune une finance d'écolage de 4 francs par mois.

Le chanoine Marquis enseigna durant dix ans ; le chanoine Studer<sup>20</sup> lui succéda et enseigna à son tour durant dix ans. Ces deux professeurs ont laissé un souvenir particulièrement vivant.

Mais de nouvelles difficultés attendaient notre Ecole supérieure, qui se ferma en 1905. Cette fermeture eut principalement pour cause le peu d'élèves qui la fréquentaient. Il reste pourtant que pendant trente-cinq ans (1857-1862 et 1875-1905), l'Ecole supérieure de Bourg-Saint-Pierre eut le mérite de former de bons élèves de notre vallée, qui purent ensuite se faire un chemin dans la vie. L'un d'eux fut le chanoine Jules Darbellay (1878-1955), de Liddes, qui disait plaisamment qu'il avait fréquenté « les meilleures universités de l'Entremont » — l'Ecole supérieure de notre Bourg et la Grande-Ecole du Châble dans la vallée de Bagnes — et qu'il y avait puisé tous les éléments de sa formation littéraire. C'est dans ces écoles que « se formait à l'époque la future élite du pays »<sup>21</sup>.

## Ecole supérieure de Bourg-Saint-Pierre<sup>22</sup>

### Chanoines - Professeurs

<i>Joseph-Nicolas Hubert</i>	1857 - 1859
<i>François-Marie Bruchon</i>	1859 - 1862

---

<sup>19</sup> Jean-Baptiste Marquis (1851-1909), de Sordevoto (Piémont), chanoine du Saint-Bernard, prêtre 1876, bibliothécaire puis infirmier à l'Hospice, fut nommé en octobre 1880 professeur à Bourg-Saint-Pierre où il resta dix ans. Il occupa ensuite divers postes à Lens, Savièse, Ayent et au Simplon (Ribordy : *Les Professeurs de Bourg-Saint-Pierre*, dans *Bulletin paroissial*, avril 1949).

<sup>20</sup> Pierre-Antoine Studer (1863-1928), de Lens, chanoine du Saint-Bernard, prêtre 1888, d'abord à l'Hospice du Simplon jusqu'en novembre 1890, puis professeur à Bourg-Saint-Pierre où il resta dix ans comme son prédécesseur. Il fut ensuite recteur de Grimentz 1900-1904, puis prieur de Bourg-Saint-Pierre 1904-1927 (Ribordy : *La Paroisse de Bourg-Saint-Pierre et ses Prieurs*, dans *Annales valaisannes*, 1953, p. 344).

<sup>21</sup> *Nouvelliste valaisan*, 17/18 décembre 1955.

<sup>22</sup> Cf. Protocoles du Conseil communal de Bourg-Saint-Pierre (communication de M. Jules Genoud, président, 12 février 1956) ; Tamini et Délèze : *Vallesia christiana*, p. 209, et notes ci-dessus 17-20. — Antoine Rausis (1865-1930), d'Orsières, chanoine du Saint-Bernard, prêtre 1891, licencié en théologie de l'Université de Fribourg 1895, nommé en juillet 1900 professeur à Bourg-Saint-Pierre, puis en octobre 1901 professeur à Sembrancher, vicaire à Vollèges 1902-1904 ; une santé précaire (maladie de cœur) l'obligea à se retirer à Martigny dès 1904 (Ribordy : *Les Professeurs de Bourg-Saint-Pierre*, dans *Bulletin paroissial*, juin 1949). — Florentin Hubert (1870-1918), d'Orsières, d'abord instituteur (il avait fait son Ecole Normale à Sion), puis chanoine du Saint-Bernard, prêtre 1899, auxiliaire à Orsières, puis professeur à Sembrancher en septembre 1900, permute en octobre 1901 avec le chanoine Rausis qui ne supporte pas l'altitude. Après la fermeture de l'Ecole de Bourg-Saint-Pierre en 1905, le chanoine Hubert occupa divers postes à Martigny et Orsières (Ribordy, o. c., *Bulletin paroissial*, août 1949).

## Ré gents

<i>Etienne-François Genoud</i>	1875 - 1877
<i>Pierre Balleys</i>	1877 - 1879
<i>Adolphe Genoud</i>	1879 - 1880

## Chanoines - Professeurs

<i>Jean-Baptiste Marquis</i>	1880 - 1890
<i>Pierre-Antoine Studer</i>	1890 - 1900
<i>Joseph-Antoine Rausis</i>	1900 - 1901
<i>Florentin Hubert</i>	1901 - 1905

Avec le chanoine Florentin Hubert, écrit l'historien de notre paroisse, M. le prieur Ribordy<sup>23</sup>, « s'achève la liste des Professeurs de l'Ecole secondaire de Bourg-Saint-Pierre, de cette école célèbre en son temps. Les jeunes gens de la Paroisse aimaient à la fréquenter jusqu'à l'examen des recrues. Cette école, comme celle de Sembrancher, maintenait, à n'en point douter, le goût de l'étude dans la Commune et l'émulation chez les élèves honorés d'appartenir à l'école du Professeur. Il est regrettable que ces deux écoles n'existent plus qu'à l'état de souvenir ! » Elles ont été victimes du recul de la population dans l'Entremont...

## ESSAIS LITTÉRAIRES

Bourg-Saint-Pierre n'a pas la prétention d'avoir été un foyer des lettres et des arts : ce serait une sottise prétention pour un humble village de montagne. Cependant, il ne sera pas téméraire de rappeler quelques rayons artistiques et littéraires qui ont parfois touché notre petite cité alpine.

Traitant de la toponymie de notre région, Jules Guex tient à souligner qu'on ne saurait aborder la vie intellectuelle dans l'Entremont sans y mentionner la « présence de lettrés »<sup>24</sup> : les membres de la Communauté du Grand-Saint-Bernard. De l'Hospice millénaire, des paroisses et des écoles, les chanoines du Mont-Joux ont certainement rayonné leur savoir et contribué à l'instruction des populations.

On connaît le fameux chanoine Jean-Jérôme Darbellay (1726-1809), qui fut prieur de Bourg-St-Pierre durant trente ans

---

<sup>23</sup> Ribordy, *l. c.*

<sup>24</sup> J. Guex, dans *Les Alpes*, 1941, pp. 397-398.

(1778-1809). Intelligent, observateur, caustique, il remplit des cahiers de notes, où se côtoyaient études historiques, observations scientifiques, écrits polémiques, vers de circonstance, épi-grammes et satires... Peu de chose subsiste de cette œuvre disparate, mais le souvenir demeure vivant de cet esprit critique qui incarnait bien son époque et qui exerça certainement une influence considérable sur ses contemporains. Voici, d'ailleurs, l'éloge qu'en fait le célèbre doyen Bridel dans le récit de sa visite à Bourg-Saint-Pierre, le mardi 13 juillet 1819 :

« Je ne dois pas oublier d'offrir en passant un hommage bien mérité à la mémoire de M. Jérôme d'Arbellay, chanoine régulier du Saint-Bernard, mort à St-Pierre en 1809 à l'âge de quatre-vingt-six ans, très versé dans l'histoire et les antiquités de son pays, cultivant tour à tour la théologie, la médecine et la littérature, correspondant du général Zurlauben et de plusieurs autres savants suisses et étrangers : il était au reste d'une famille qui, dès longtemps a fourni et fournit encore de dignes religieux à la maison de S. Bernard <sup>25</sup>. »

Outre Jean-Jérôme Darbellay, peut-être notre Bourg eut-il un autre prieur écrivain <sup>26</sup> ? Le chanoine François-Humbert Pinguin (1702-1758) <sup>27</sup>, prieur du Bourg de 1735 à 1745, y a reconstruit l'église dans le style baroque alors en pleine vogue, en 1739. Peut-être peupla-t-il aussi de cloches notre belle tour romane ? Il serait, en effet, l'auteur d'un livre intitulé *La mélodie des cloches*, titre qui ne serait sans doute pas dénué de signification. Mais l'ouvrage est perdu et le sarcastique Darbellay, qui le signale, a soin d'ajouter qu'on ne sait pas bien si l'auteur en était nctre prieur ou son oncle, chanoine de Saint-Maurice <sup>28</sup>... D'ail-

---

<sup>25</sup> *Journal d'un pèlerinage à la vallée de Bagnes et au Saint-Bernard*, dans le *Conservateur suisse*, t. X, Lausanne, 1829, p. 267 ; 2<sup>e</sup> éd., t. X, Lausanne, 1857, p. 117. — Le général Zurlauben dont parle Bridel est le célèbre Bénédictin Zurlauben (1720-1799) qui fit à la fois une carrière militaire et une carrière scientifique. Entré à quinze ans au service de France comme enseigne, il devint général de brigade et maréchal de camp. A trente et un ans, il commença de publier son *Histoire militaire des Suisses au service de la France* qui comprendra huit volumes. Parmi les œuvres qui suivirent, il faut rappeler notamment ses magnifiques *Tableaux topographiques de la Suisse*, parus de 1780 à 1786. « Zurlauben entretenit une active correspondance avec de nombreux savants de son temps ; sa résidence de Zoug devint un centre de recherches historiques. Il possédait une des plus vastes collections de livres et de manuscrits de son époque. Lorsqu'il mourut, en 1799, dernier de sa famille, ses collections furent rachetées par le Canton d'Argovie, elles constituèrent le premier fonds de la Bibliothèque cantonale d'Aarau. » (*Dictionnaire hist. et biogr. de la Suisse*, t. VII, Neuchâtel, 1933, pp. 539-540.)

<sup>26</sup> Nous devons aussi rappeler que notre prieur actuel, M. le chanoine Maurice Ribordy, a publié une importante étude historique sur *La Paroisse de Bourg-Saint-Pierre et ses Prieurs*, dans les *Annales valaisannes* (1953, pp. 313-345), ainsi que plusieurs notices dans le Bulletin de la paroisse.

<sup>27</sup> Sur François-Humbert Pinguin, cf. Ribordy, o. c., *Annales valaisannes*, 1953, p. 330 (dates inexactes dans Tamini et Délèze : *Vallesia christiana*, p. 484).

<sup>28</sup> Gaspard-Antoine Pinguin (1682-1746) occupa divers postes (Tamini et Délèze, o. c., p. 484).



leurs, cela ne fait rien : il suffit que le livre fasse bien rire<sup>29</sup>, assure notre Zoïle, qui ne dut pas s'en priver. Sans doute l'auteur de *La mélodie des cloches* avait-il eu moins de veine poétique que de bonne volonté...

On ne saurait, dans des pages consacrées à l'instruction, omettre de rappeler que bien des fils de notre Bourg ont poursuivi au dehors des études qui témoignent de leurs aptitudes intellectuelles et de leur élévation de pensée. Ainsi, Bourg-St-Pierre n'a pas donné moins d'une bonne vingtaine de prêtres depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Il faudrait aussi compter les notaires : la famille Challand, à elle seule, en compte une quinzaine, et plusieurs autres familles en ont aussi fournis.

## RAYONS ARTISTIQUES

Quant à l'art, on peut bien affirmer qu'il a laissé dans notre Bourg un monument précieux : notre magnifique tour romane du début du XI<sup>e</sup> siècle. Quels regrets que l'église construite en même temps, et dont M. Blondel nous a restitué le plan, ne nous soit point parvenue : elle ferait de Bourg-St-Pierre un pèlerinage d'art ! Sur un pilier extérieur survit encore un fragment de fresque du XV<sup>e</sup> siècle ; quoique s'effaçant toujours davantage, on y reconnaît l'image de sainte Apollonie, une martyre des premiers siècles. A l'intérieur de la tour, on croit distinguer des traces d'une ancienne peinture qui remonterait peut-être à l'âge roman ; elle a été recouverte, au XVI<sup>e</sup> siècle, d'une nouvelle peinture portant le chrisme rayonnant. On sait que la dévotion au Saint Nom de Jésus fut propagée au siècle précédent par saint Bernardin de Sienna et qu'elle encourageait la pose sur les murs des maisons et des cités elles-mêmes, de médaillons sculptés ou peints portant les initiales des Noms de Jésus et de Marie.

La fin du moyen-âge fut marquée, dans l'histoire de l'art et de la piété, par une vive dévotion à la Passion du Christ : que de Pietà, de Mises au Tombeau, datent de cette époque ! Bourg-Saint-Pierre ne resta pas étranger à ce courant : il y avait dans notre église un « sépulcre du Christ », devant lequel Thomas de Bosses institua en 1361 une lampe ardente. Ce monument a disparu lui aussi, probablement en même temps que l'église elle-même dans laquelle il se trouvait : ces scènes gothiques comme le style roman de l'église appartenaient à un art du passé que le XVIII<sup>e</sup> siècle n'appréciait plus...

---

<sup>29</sup> ... *quem si legeris, risu sardonico morieris*, écrit la plume mordante de Darbellay dans son manuscrit intitulé *Codex O*.

Hans Boden, qui travailla au début du XVI<sup>e</sup> siècle à Berne, puis à Fribourg, a peint un triptyque pour l'église de Bourg-Saint-Pierre, qui fut certainement l'un des plus gracieux sourires de l'art dans notre haute vallée. Le volet qui en existe encore porte la signature de l'artiste (HB) et représente, sur une face, l'Annonciation, sur l'autre, sainte Catherine et sainte Barbe. Ce volet est aujourd'hui au Musée National à Zurich<sup>30</sup>.

Rappelons le « magnifique autel baroque » qui décore la chapelle de Notre-Dame de Lorette et dont le tableau a été peint par Anton Hecht en 1814 d'après l'original, sans doute dégradé, qui datait de 1661<sup>31</sup>. Espérons que l'on saura garder chez nous longtemps encore ces œuvres qui apportent dans notre haut pays quelques rayons d'art.

D'autres édifices de Bourg-St-Pierre eurent aussi leur parure artistique, spécialement la Maison dite du Châtelain (qui est probablement la même que la maison appelée également Maison des Plaid). « Son vestibule latéral avec une salle voisine montrent encore des plafonds avec poutrelles apparentes, des décors de couvre-joints gothiques avec des sentences peintes en noir. Les fresques signalées par Jérôme Darbellay, prieur, dans un manuscrit de 1786, par Des Loges et Furrer<sup>32</sup>, devaient représenter les armoiries de l'évêque Guillaume de Rarogne<sup>33</sup>, de la Savoie, des blasons et inscriptions des familles nobles du Val d'Aoste et de la région, ainsi qu'une peinture allégorique représentant la Molesse couchée sur un lit de plumes, les Douze Mois, et aussi la vue du château du Quart<sup>34</sup> défendant le bourg. » M. Blondel à qui nous empruntons ces descriptions<sup>35</sup>, a retrouvé la partie supérieure de ces fresques, dont on avait complètement perdu le souvenir<sup>36</sup>.

---

<sup>30</sup> Acquis au prix de 612 francs en 1902, ce volet porte le n° 6328 dans les collections du Musée National. Nous devons ces renseignements à une aimable communication de M. Linus Birchler, professeur à l'École polytechnique fédérale de Zurich et président de la Commission fédérale des Monuments historiques.

<sup>31</sup> André Donnet : *Guide artistique du Valais*, Sion, 1954, p. 32. Anton Hecht a peint plusieurs tableaux d'autel pour des églises ou chapelles du Valais, entre 1809 et 1823 (*ibid.*, pp. 16, 32, 71, 79, 118).

<sup>32</sup> Outre le manuscrit de Jérôme Darbellay conservé aux archives de la cure de Bourg-Saint-Pierre, Blondel renvoie à S. Furrer : *Statistik von Wallis*, 1852, t. II, p. 140, et à Vögelin, dans l'*Indicateur des Antiquités suisses*, 1887, p. 343. Cette fresque, haute de 60 à 70 cm. et faisant le tour de la salle, est malheureusement en voie d'effacement très avancé (communication de M. le chanoine Maurice Ribordy, prieur).

<sup>33</sup> Guillaume III de Rarogne, évêque de Sion de 1437 à sa mort en 1451.

<sup>34</sup> Ou château de Quart. Emplacement actuel de la « Linnaea ».

<sup>35</sup> Dans *Vallesia*, t. I, 1946, pp. 24-25.

<sup>36</sup> On attribue généralement à cette salle une cheminée, datée de 1442, qui a été vendue comme provenant de Bourg-Saint-Pierre par Ed. Gohl, antiquaire à Vevey, au Musée National, au prix de 100 francs en 1893. Elle porte

L'Hôpital démoli en 1770 portait aussi un décor pictural qui devait être fort apprécié puisqu'il représentait des scènes de la vie locale, les travaux de tous les jours de nos montagnards, ainsi que le péril des avalanches et le dévouement des sauveteurs.

L'ancien prieuré aurait été, outre sa fonction de résidence du prieur de la paroisse, le siège de diverses assemblées officielles. Voici ce que dit à ce sujet le prieur Jérôme Darbellay<sup>37</sup> : « Il y avait dans le prieuré une grande salle appelée *aula major*, *aula capitularis*, parce qu'on y tint parfois des chapitres. C'est là aussi que se tinrent le plaît, les assises, surtout du temps des barons de Quart. » Le prieur paraît avoir rempli la fonction de secrétaire de ces assemblées. Plus tard, note M. Blondel<sup>38</sup>, il est possible que les assises aient eu lieu dans la maison Jacodi ou du Châtelain. Le bâtiment de l'ancien prieuré contient encore au 1<sup>er</sup> étage des salles lambrissées que M. André Donnet<sup>39</sup> date de 1510.

Enfin, les maisons des de Challant ont un réel intérêt archéologique et architectural : la première, à l'intérieur de l'ancien bourg, est pourvue d'un mur avec crénelage en escalier, débordant le toit, de fresques très abîmées sur la façade, d'une tourelle d'escalier à l'arrière ; la seconde, dans ce qui fut d'abord un faubourg, a des allées voûtées et une tour d'escalier latérale. Ce type est semblable aux maisons seigneuriales de la vallée d'Aoste. Ces deux maisons paraissent dater, dans leur état actuel, des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>40</sup>.

Louis MORET-RAUSIS

---

le n° 459 parmi les collections du Musée. Une vue de cette cheminée a été publiée par la Société suisse des Ingénieurs et Architectes dans sa collection : *La Maison bourgeoise en Suisse*, t. XXVII, *Canton du Valais*, Zurich, 1935, pl. 20, n° 6 (malheureusement sans commentaire ; cf. p. XVI). — Le Musée National possède encore, comme provenant aussi du même lieu, deux poutres d'un plafond : l'une, datée 1451, est décorée de diverses armoiries, l'autre, du XV<sup>e</sup> siècle également, est ornée de rinceaux. Malheureusement, les précisions font défaut, tant sur l'acquisition (date, prix, vendeur) que sur la maison où elles se trouvaient primitivement... (aimables communications de M. Linus Birchler (cf. note 30 ci-dessus) et M. C. Schaub, archiviste du Musée).

L'imprécision des sources ne permet pas d'attribuer avec certitude ces monuments à Bourg-Saint-Pierre, du moins tant que les armoiries figurant sur l'une des poutrelles et les inscriptions peintes sur la cheminée n'auront pas été suffisamment élucidées. La poutrelle porte la date 1451, les lettres F.D.M.V.M.L. (serait-ce François De Monthey, de la branche des Vidomnes de Massongex et Leytron, chanoine du Saint-Bernard, prieur de Lens en 1462, fils de Barthélemy I et de Béatrice de Chevron-Villette ?) et les armoiries des familles seigneuriales de Monthey, de Chevron-Villette, de Varax, ainsi que trois autres non identifiées : un château, un sautoir (Illens ?), une aigle (Rarogne ?)... Quant à la cheminée, le nom *Jacodi* dans lequel on a cru reconnaître Barthélemy Jacodi est en réalité un prénom...

<sup>37</sup> *Codex O.*

<sup>38</sup> *Vallesia*, t. I, p. 25.

<sup>39</sup> *Guide artistique du Valais*, p. 32.

<sup>40</sup> Blondel, *Vallesia*, t. I, p. 24.



Photo du Musée National, Zurich

## L'ANNONCIATION

par HANS BODEN

début du XVI<sup>e</sup> siècle

Volet de triptyque autrefois à Bourg-Saint-Pierre



Photo du Musée National, Zurich

**SAINTE CATHERINE ET SAINTE BARBE**

par HANS BODEN

début du XVI<sup>e</sup> siècle

Volet de triptyque autrefois à Bourg-Saint-Pierre